

## COLLECTIF SOS LONGCHAMP

### **Nouvelle lettre ouverte à Christine ALBANEL Ministre de la Culture et de la Communication**

Madame la Ministre,

Votre courrier du 25 février 2009 montre que vous avez bien voulu prêter attention à notre démarche exprimée dans la lettre ouverte que le Collectif SOS Longchamp vous avait adressée le 28 janvier. Nous vous en remercions.

Pour justifier l'autorisation accordée à la société Q-Park de construire à Marseille un parking sur le site classé du Parc Longchamp, votre Direction de l'Architecture et du Patrimoine avance une argumentation qui s'efforce d'établir que le nouveau dossier présenté à la Commission nationale des monuments historiques le 2 juin 2008 répondrait aux prescriptions émises le 12 novembre 2007 par cette commission nationale qui avait alors rendu un avis défavorable.

Qu'en est-il réellement de ces "*éléments complémentaires*" qui auraient été apportés par le dossier présenté le 2 juin 2008 ?

"*Etude paysagère*" ? Si elle existe, y comporte-t-elle les 22 arbres (dont 4 majestueux, Remarquables et vénérables) et certains appartenant aux espèces rares importées au moment de la construction du parc ? Remarquons à ce propos que le courrier ministériel se garde bien d'évoquer l'étude d'impact dont on ne trouve aucune trace...

"*Analyse plus poussée du contexte historique et morphologique*" ? Si elle existe elle aussi, quelles conclusions concrètes en vue de préserver un patrimoine paysager plus que centenaire ?

"*Apport de bacs de terre permettant la replantation d'essences*" ? Qui pourrait prétendre qu'il soit possible de transplanter ces végétaux (dont les arbres Remarquables), dont la disparition n'est pas envisageable, dans des bacs d'une profondeur maximale de 1,50 m de terre ?

"*Amélioration du traitement des parties construites, maçonneries, percements, grilles de ventilation, garde-corps, etc...*" ? Si quelques améliorations ont été apportées dans ce domaine, elles ne concourent en aucune façon à la préservation du parc. Il faut enfin relever que les bouches d'aération du parking figurent toujours au même emplacement, c'est-à-dire sous le nez des habitants du Boulevard du Jardin Zoologique...

Qui enfin dans ces conditions pourrait considérer comme réaliste et sérieux l'engagement demandé à la ville de Marseille de prolonger "*l'effort de restauration du parc et d'amélioration de son environnement immédiat*" ?

Nos légitimes préoccupations demeurent ainsi que l'exigence exprimée le 14 février dernier dans les rues de Marseille par plus de 2000 manifestants : *l'autorisation donnée à Q-Park doit être retirée !*

Nous réaffirmons ce qui relève du bon sens ; Marseille, retenue Ville de la Culture 2013, ne peut sacrifier un espace boisé classé, dernier poumon vert du centre ville, au profit d'un parking de délestage qui fera entrer au moins 1500 véhicules/jour.

Comment ne pourriez vous vous souvenir que vous avez été Conservateur d'un des fleurons de notre patrimoine et que vous n'auriez certainement pas accepté que les arbres plantés sous le Roi Soleil soient abattus pour faire un parking souterrain ? Pourquoi ne pourriez-vous considérer, toute proportion gardée, que les arbres, qui font partie intégrante du Palais Longchamp, tel que l'architecte Espérandieu l'avait voulu, sont aussi importants pour la population marseillaise ?

Nous attendons que vous ayez à cœur de conserver le Parc Longchamp en son état actuel, en retirant cette autorisation de construire qui n'aurait jamais dû être délivrée.

Veillez agréer, madame la Ministre, nos salutations citoyennes.

Marseille, 12 mai 2009

